

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 03/04/2023

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-trois et le trois avril à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-huit mars deux mil vingt-trois s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.

La liste des délibérations a été affichée le six avril deux mil vingt-trois.

Étaient Présents : Mmes BERTHE Emmanuelle - CHARLES Charlène - DELALANDE Brigitte - GRIMAL Chantal - MIGNOT Laurence - PLAINE Dina - TABARD Chantal - MM. FERRÉ Patrick - GERMAIN Emmanuel GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PEYROCHE Patrick - PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Était Absent :

Secrétaire de séance : M. FERRÉ Patrick

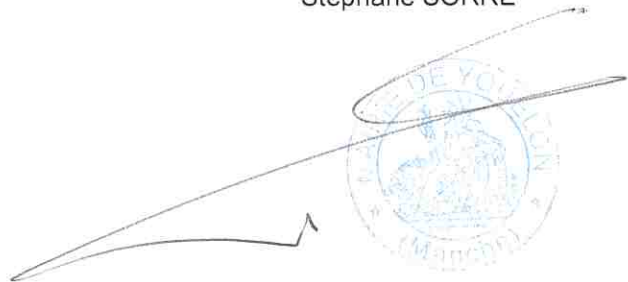
Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 06 février 2023	Approuvée à l'unanimité
2023-006	Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus	Approuvée à l'unanimité
2023-007	Approbation du compte de gestion du CCAS 2022	Approuvée à l'unanimité
2023-008	Approbation du compte de gestion du budget principal 2022	Approuvée à l'unanimité
2023-009	Approbation du compte administratif du budget principal 2022	Approuvée à l'unanimité
2023-010	Compte administratif 2022 : affectation des résultats	Approuvée à l'unanimité
2023-011	Participation financière au Syndicat Intercommunal Scolaire Longueville-Yquelon	Approuvée à l'unanimité
2023-012	Vote des subventions	Approuvée à l'unanimité
2023-013	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023	Approuvée à l'unanimité
2023-014	Vote du budget primitif 2023	Approuvée à l'unanimité
2023-015	SDEM : participation financière à la rénovation du réseau de l'éclairage public	Approuvée à l'unanimité
2023-016	Rénovation du réseau de l'éclairage public : demande d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	Approuvée à l'unanimité
2023-017	Rénovation énergétique chauffage-ECS-isolation de l'école : lancement des études et demande de subventions	Approuvée à l'unanimité

2023-018	Demande de fonds solidaire projet de territoire de Granville Terre et Mer pour la rénovation du réseau de l'éclairage public	Approuvée à l'unanimité
2023-019	Demande de fonds solidaire projet de territoire de Granville Terre et Mer pour la rénovation énergétique chauffage-ECS-isolation de l'école	Approuvée à l'unanimité
2023-020	Redevances d'occupation du domaine public communal	Approuvée à l'unanimité
2023-021	Proposition de zonage d'assainissement des eaux pluviales	Approuvée à l'unanimité

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le six avril deux mil vingt-trois conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 06 avril 2023
Le Maire,
Stéphane SORRE

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE YQUELON' around the perimeter and a central emblem. The signature is a long, sweeping stroke that loops back over the stamp.